



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Vosges

Commune : Saint-Dié-des-Vosges

Autres communes :

R500

Appellation : Église Notre-Dame de Galilée

Monument(s)

Appellation : Église Notre-Dame de Galilée

Protection : classement

Arrêté : classement le 12/07/1886

Étendue de la protection : Eglise attenante à la cathédrale (Eglise Notre-Dame) : classement par arrêté du 12 juillet 1886

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.